

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Syndicat National des Infirmiers de Bloc Opérateur (Snibo) dévoile les résultats d'une enquête réalisée auprès des Ibode

Paris, le 28 septembre 2018— Le Syndicat National des Infirmiers de bloc opératoire dévoile les résultats d'une enquête menée auprès des Ibode. Réalisée durant l'année 2018, celle-ci était ouverte à tous les Ibode et a été menée sur un panel représentant 8,2% de la population Ibode. Cette enquête permet ainsi de dresser un état des lieux représentatif de la situation actuelle. Différents points ont été abordés, et notamment sur les conditions de travail, sur le management dans les blocs opératoires, le matériel mis à disposition ou encore la nécessité d'un recours à un service juridique...

Sous-effectif et ressources matérielles insuffisantes

L'enquête était ouverte à tous les Ibode et 8,2%* ont répondu au questionnaire proposé par le syndicat. Les Ibode sondés sont à 82% des femmes pour 18% d'hommes et que 74% d'entre eux ont d'ores et déjà bénéficié de la formation aux actes exclusifs. Il est alarmant de constater que 55% des Ibode considèrent exercer dans de mauvaises conditions de travail et 58% d'entre eux sont stressés sur leur lieu d'exercice.

Autres chiffres préoccupants, un Ibode sur deux ne dispose pas de matériel suffisant pour exercer en toute sécurité. Il est à noter également que 60% des Ibode considèrent qu'ils travaillent en effectif insuffisant au sein des blocs opératoires.

Stress et tension quotidienne

82% des sondés subissent des tensions quotidiennes avec notamment une réelle problématique de management dans les services (66%). Cette enquête révèle que les professionnels des blocs manquent de formation pour un Ibode sur deux et sont soumis à des cadences trop élevées pour 82%.

Des attentes

Les attentes des Ibode se caractérisent par une revalorisation salariale, la défense de leur profession avec une véritable reconnaissance du métier. L'attente est forte également pour que soit enfin reconnue leur exclusivité de fonction.

L'assistance juridique plébiscitée

Les sondés ont très largement reconnu la nécessité d'avoir recours à un service juridique. Il est à noter que pour 19% des professionnels des blocs opératoires, le recours à un soutien juridique aurait été sollicité dans le cadre de « *harcèlement, altercation, violence ou maltraitance* ».

15,10% des Ibode souhaitent changer de métier

* niveau de confiance à 99%, échantillon représentatif car supérieur à 6.2% de la population totale : site SURVEY MONKEY®